

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant l'achat  
d'aquarelles figurant à l'Exposition  
de la Société royale Belge des  
aquarellistes

N° 3520

3520  
Dachat d'aquarelles.

| NUMÉRO   | DATE         | ANALYSE. |           |
|----------|--------------|----------|-----------|
| D'ORDRE. | DE LA PIÈCE. |          | I. G. . . |
|          |              |          | I. G.     |
|          |              | I. G.    |           |

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 8556.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE  
SOMMAIRE.

3/20  
/

Bruxelles, le 22 de décembre 1892.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3320

Messieurs,

*urgent*

J'ai l'honneur de vous prier  
de bien vouloir examiner si parmi  
les œuvres qui figurent à l'exposi-  
tion de la Société royale belge des  
aquarellistes, actuellement ouverte  
dans les bâtiments de l'ancienne  
Cour, il n'en est pas qu'il serait utile  
d'acquérir pour la galerie moderne  
de peinture des musées.

Vous voudrez bien, dans l'affir-  
mative, me renseigner sur le prix  
des œuvres dont vous croiriez devoir  
proposer l'achat.

Agitez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

*J. Huvelin*

À la Commission directrice  
des Musées royaux de peinture  
et de sculpture.

171. Stachys — unimulca  
 L. V. innot. " man. no. 24.  
 154 Fleh-Rosenbaum. " " 1 v. in  
 155 Pinner " 6 v. 2 non  
 31 Cassia 6 v. 2 non  
 221 Vondtengruth 5 v. 3 non  
 62 Dm d. n. p. — 7 v. 1 non

97. Honthe.

7 v. 1 non

3520

Prix de  
l'année

29 ans

|                |                                  |         |        |
|----------------|----------------------------------|---------|--------|
| 171            | Stacquet                         | - 500.. | 500.   |
| 72             | De Vinckel                       | 3000    | 2500.- |
| 157            | M <sup>lle</sup> Proosman        | 800     | 600    |
| <del>155</del> | <del>M<sup>me</sup> Rosmer</del> | -       |        |
| 31             | Cavine                           | 500.    | 400.-  |
| 62             | Dendryts                         | 600     | 500.-  |
| 97             | Heubler                          | 650.    | 500.-  |
|                |                                  | <hr/>   | <hr/>  |
|                |                                  | 6050    | 3000.- |

Brux. 30 Dec. 1892

à M<sup>r</sup> le Ministre de  
l'Intérieur &c

2/20

Suivant le désir exprimé  
par votre lettre du 22 de ce  
mois, chef<sup>re</sup> des Beaux-Arts, N<sup>o</sup>  
2556, la Commission directrice,  
après avoir visité le Salon des  
aquarellistes, a l'honneur de  
vous signaler les ouvrages qui  
lui semblent dignes d'être  
peux la Galerie moderne de  
Peinture. Voici, M<sup>r</sup> le Ministre,  
l'énumération des aquarelles  
qui ont particulièrement attiré  
notre attention avec l'indication  
des prix demandés par les artistes  
et de celui qui pourrait leur  
être offert.

| N <sup>o</sup> du<br>catal. | Description                                | Prix offert | Prix offert |
|-----------------------------|--|-------------|-------------|
| 1 <sup>o</sup> 31           | Passier. - Oskunde. - un quai.             | 500         | 400.-       |
| 2 <sup>o</sup> 62           | Dendryts. - Quelle à Hoveyfaert            | 600         | 500.-       |
| 3 <sup>o</sup> 72           | De Vriendt abb. Intérieur de la Cour d'or. | 3000        | 2500.-      |
| 4 <sup>o</sup> 97           | T. Bentler - L'heure du matin              | 650         | 500.-       |
| 5 <sup>o</sup> 157          | M <sup>lle</sup> Rorsenboom - Rhododendron | 800         | 600.-       |
| 6 <sup>o</sup> 171          | Maegest. L'Estuade à Oskunde               | 500         | 500.-       |
|                             |  | 6500.       | 5000.       |

Il est à remarquer que  
M. M. Denoyers et Stuequet  
sont déjà représentés dans les  
Collections de l'Etat, mais  
les œuvres de ces artistes  
indiquées ci-dessus étant  
d'un mérite ~~très~~ supérieur  
à celles qu'on a dans  
Musée la Commission a  
<sup>néanmoins</sup> le devoir de recommander  
l'achat.

Cher.

Le Président

L'Etat

Le Secrétaire

Stuequet

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.  
ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 8556

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE  
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 5 Janvier 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3520

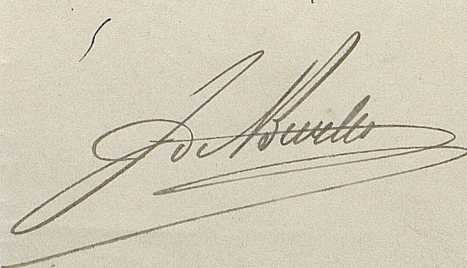
Urgent

Messieurs,

M. Henri Staquet offre au Gouvernement  
d'échanger, contre l'aquarelle par laquelle il  
est représenté au Musée, la Plage à Kabruk,  
une des œuvres qu'il a exposées au Salon des  
aquarellistes; L'Estacade à Ostende, qu'il  
considère comme supérieure à celle qui figure  
dans nos collections.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître  
d'urgence si, à votre avis, il n'y a aucun inconvé-  
nient à faire cet échange. Personnellement,  
ayant vu et comparé les deux œuvres, je con-  
sidère l'aquarelle offerte en échange comme  
fort supérieure à l'autre.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma consi-  
dération distinguée.

Le Ministre,  


À la Commission directrice  
des Musées de peinture et de  
Sculpture de l'Etat.

Voorburg, 10 Janvier 1873

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE

3520

Monsieur,

Par la présente je m'empresse de vous dire que j'accepterai bien volontiers une offre de 500 francs pour mon aquarelle "Lecture du maître" puisque je le considère comme une distinction de voir une de mes œuvres acquise par l'Etat Belge.

Recevez, Monsieur, mes salutations très distinguées.

C. Henkes,



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 11 Janvier 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

3520

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 8556.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche ainsi que l'indication de l'Administration.

—  
ANNEXE  
—

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 30 décembre, n<sup>o</sup> 3520, que je suis disposé à acquiescer, pour la galerie moderne de peinture aux prix indiqués par votre collègue les aquarelles de M<sup>rs</sup> Heurck et Hoquet, représentant respectivement "la lecture du matin" et "l'estacade d'Ostende".

Je vous prie de bien vouloir me dire si les intéressés consentent à céder leurs œuvres aux prix convenus.

Sur ce qui concerne M. Carnier, je vous serais obligé de bien vouloir examiner si son œuvre "Ostende", qu'il a exposé récemment au Cercle artistique et littéraire ne devrait pas être préférée au quai d'Ostende proposé dans votre lettre précitée. L'artiste en a exprimé le

A la Commission directrice  
des Musées royaux de peinture  
et de sculpture.

accepte le prix de 500 fr.

500 francs demandés  
sur papier par rapport élevé

desir et cette œuvre me paraît en  
effet plus recommandable.

Dans la affirmative, vous  
voudrez bien vous entendre avec  
l'artiste au sujet du prix de  
l'œuvre dont il s'agit et me  
renseigner sur le résultat de vos  
négociations.

Agitez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. K. K.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3520

3/20

Bruxelles 12 Janvier 1893

Monsieur Cartiers

Art. peintre

16, Rue de l'abbaye

Bruxelles

Pour répondre à une  
demande qui vous est  
adressée par Monsieur  
le Ministre de l'Intérieur  
& de l'Instruction publi-  
que pour vous prier  
de vouloir <sup>bien</sup> envoyer au  
Palais des Beaux Arts  
(Rue de Musee N<sup>o</sup> 9)  
le pour y être soumis

à l'examen de la  
Commission Directrice,  
une Aquarelle & deux  
(N<sup>o</sup> 31 du Catalogue)  
D'Ostende, <sup>exposée</sup> ~~exposée~~  
<sup>qui a figuré</sup>  
récemment dans les Salons  
à l'Imp<sup>er</sup> des Aquarellisten, etc.,  
de Musée, & une  
autre "Ostende"  
exposée, presque en même  
temps, au Cercle Artisti-  
que - en indiquant  
le prix que vous de-  
mandez de la seconde  
de ces œuvres -  
Veuillez  
P. L. B. B.  
Le Secrétaire  
P. L. B.

Brux. 14 Janvier 1893

à M<sup>re</sup> le Ministre Inf  
s<sup>r</sup> Intérieur 2<sup>e</sup>

L'œuvre de M<sup>re</sup>  
Staevel, inscrite à l'État  
à Ostende, est incontestable-  
ment d'un mérite supérieur  
à celle de cet artiste figurant  
dans les Collections du siècle  
moderne et c'est pour ce  
motif que la Commission en  
a recommandé l'achat.

Quant à la question  
d'échange, la Commission  
estime, M<sup>re</sup> le Min., que cette  
mesure présente du danger  
ce qu'il serait utile d'y  
renoncer d'une manière  
absolue.

Nous croyons d'ailleurs  
nous rappeler que des  
transactions d'échange  
consenties par le Gouvernement,

x considérée en principe

pourrait éventuellement  
présenter des inconvénients  
au grand point qu'il s'agit  
pendant d'y renoncer

3/20

il y a quelques années,  
 ont fait l'objet de critiques sérieuses  
 de la part de la législature & de plusieurs membres  
 et qu'il semble désirable  
 d'insérer de nouvelles  
 observations à ce sujet.

\* Voyez j'ajoute, sans doute,  
 l'avis le Ministre, qu'il est

Rien ne s'opposera  
 du reste si la nouvelle  
 de M<sup>r</sup> Thaçart (Etendue  
 à Ostende) était définitive-  
 ment acquiescée par l'Etat,  
 à ce que l'œuvre qui  
 représente est arrêtée dans  
 les Collèges du clergé.  
 Veuillez une autre des limitations.

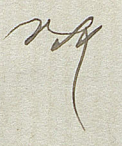
\* ainsi que la Commission d'investiture  
 a eu l'honneur de voir le  
 rapport par son rapport du  
 30 Dec. 52

La présente répond à  
 votre lettre du 5 de ce mois,  
 et est des Bureaux - Arras,  
 N<sup>o</sup> 2556.

Très respectueusement,  
 M<sup>r</sup> le

Le Président



Le Secrétaire  


Bruxelles le 14 Janv. 93

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3520

Monsieur,

Conformément à votre lettre N<sup>o</sup> 3520  
que je viens de recevoir, j'ai  
l'honneur de faire remettre au  
Palais des Beaux-Arts les deux  
appareilles désignés et dont le  
prix est de 500 francs chacune.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance  
de ma haute considération.

H. Cassiers

16 rue de l'abbaye

A Monsieur Steillon Secrétaire  
de la Commission des Musées

Bruxelles

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 3320

Bruxelles 27 Janvier 1873

A Monsieur le Ministre  
de l'Intérieur & de l'En-  
seignement Public

Bruxelles

A la suite de votre  
Dépêche du 11 Courant,  
(Aut. de B. O. n° 876)  
Nous avons l'honneur de  
vous faire connaître que  
M. Wenker accepte  
pour son ouvrage  
et la lecture du Manuscrit  
le prix de 400 francs  
& que M. Stajquet  
demande pour la Sienna



"Estampe d'Ortende" le  
prix de 500 francs -  
qui ne nous semble  
par trop élevé -

Pour considérer  
donc, Monsieur le  
Ministre, que ces deux  
œuvres sont définitive-  
ment acquises pour  
faire partie des Collec-  
tions de l'Etat -

En ce qui concerne  
M. Cassiers, la Commis-  
sion après avoir exami-  
né simultanément  
des deux aquarelles  
intitulées l'une

\* que nous avons proposé de  
réviser à 400 fr.

"Le quai d'Ortende"  
l'autre "Ortende"

Maintenant son choix  
primitif en faveur  
= d'aut sa préférence  
à la ~~seconde~~ <sup>première</sup> des  
œuvres précitées -

Sur l'incertitude  
de votre décision, pour  
vous soumettre ad interim  
Monsieur le Ministre,  
de négocier avec  
M. Cassiers relatif

= venant au prix  
de l'aquarelle (Le quai d'Ortende)  
de ~~400 francs~~ <sup>le prix de 500 fr.</sup> et  
il a demandé 500 #

Veuillez agréer  
Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma haute  
et respectueuse  
D. Benoit - D. Fatin  
Président

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 8556.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 30 Janvier 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> .....

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier  
de bien vouloir me faire connaître  
la suite donnée à ma lettre du  
11 de ce mois, n<sup>o</sup> 8556, relative  
à l'achat d'aquarelles de  
M. M. Heutkes, Staquet et  
Cathiers.

Agitez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

*J. B. Heutkes*

A la Commission directrice  
des Musées royaux de peinture  
et de sculpture.



Monsieur  
Monsieur J. van Bree  
Secrétaire de la Société Royale  
Belge des Aquariologistes  
12, Rue van Orley  
Bruxelles



Exposition Universelle de Chicago 1893.

COMITÉ DES BEAUX-ARTS.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

3, rue de l'Orangerie,

BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

*Ce 22 février 93.*

N° .....

*Monsieur Maximilien Lécuyer,*

*Repondu*

Par votre lettre du 27. Janv  
vous nous annoncez au ministre  
que M. Houkes consent à  
céder son aquarelle "lecture"  
du matin au prix de  
400 fr.

*Il y a erreur  
à 500 fr  
qu'il fallait  
indiquer.  
ff. arrangé*

Je crois qu'il y a erreur  
de votre part, car l'artiste  
en demandait 650 et m'a  
écrit (lettre que je vous ai  
renvoyé) qu'il la laisserait  
pour 500 — Si nous en

un moment demain par  
passer au bureau, je vous  
remettrai les pièces et vous  
pourriez arranger l'affaire avec  
M. Jenabzy

Voilà bien à vous  
J. Van Buié

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

Sciences, *DE Lettres*  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
et Beaux-arts.

3<sup>e</sup> Section.

INDICATEUR N° 8556.

SOMMAIRE :

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE

Bruxelles, le 15 *mars* 1893.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 3520

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 27 janvier écoulé  
n° 3520, j'ai l'honneur de vous faire connaître  
que les aquarelles de M. B. Camiers, Stagnel et  
Herbes, intitulées "le Quai d'Ostende" "l'Estacade  
d'Ostende" et la "Lechuse du matin", sont acquises  
pour compte de l'Etat.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien assurer  
le placement de ces œuvres et d'agréer l'assurance  
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:  
Le Directeur délégué,  
J. Rothier

À Messieurs les Présidents et Membres  
de la Commission Directrice des musées royaux de peinture et de  
sculpture.

Monsieur Stienon

Puis de remettre au porteur  
mon aquarelle (marine) qui se  
trouve au Musée -

H. Rallier

Bruxelles 14 - 4 - 93

Recu l'aquarelle  
ci-dessus  
le 15 avril 1893.

L. Hurteaux

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

LIBRAIRIE D'ART  
GRAVURES, PHOTOGRAPHIES, ETC.  
DIETRICH & Co  
52, Montagne de la Cour  
BRUXELLES